



**PROJET PEDAGOGIQUE  
DU CENTRE DE LOISIRS  
POUR LES ACTIVITES  
PERISCOLAIRES ET  
EXTRA SCOLAIRES DE  
LA COMMUNE DE  
REVEST DES BROUSSES  
ANNEES SCOLAIRES  
2025/2028**

Date de présentation du projet : **27 Février 2025**

Collectivité territoriale porteuse du projet :  
**COMMUNE DE REVEST DES BROUSSES – Centre de Loisirs – accueil périscolaire et extrascolaire**

Nom du correspondant : **Ketty LEVALLET**

Fonction : **Directrice**

Adresse : **Le village 04150 REVEST DES BROUSSES**

Téléphone : **04.92.73.28.58**

Adresse électronique : [mairie.revestdesbrousses@orange.fr](mailto:mairie.revestdesbrousses@orange.fr)

**Diagnostic et préambule :**

***Préambule :***

La Commune de Revest des Brousses est composée de **270** habitants, il s'agit d'une Commune isolée des Alpes de Haute Provence. Le Bourg le plus proche est situé à 10 km (*Banon*). La ville la plus proche est située à 18 kms (*Forcalquier*). Le réseau de transport en commun est inexistant en dehors du transport scolaire du matin et du soir, en période scolaire, pour se rendre au collège de Banon ou dans les lycées de Manosque. La Commune fait partie du Parc Naturel Régional du Luberon, du géoparc de Haute Provence de l'Unesco et est membre de la réserve biosphère Luberon-Lure. La vie du village se réalise autour de l'école communale que toutes les municipalités ont toujours faite évoluer jusqu'à ouvrir une 2<sup>ème</sup> classe en 2004, toujours en activité à ce jour. Ainsi la Commune possède un patrimoine de **12** logements communaux à loyers modérés occupés par des familles dont les enfants sont scolarisés à l'école – un bâtiment avec 2 nouveaux logements a été acquis et ces logements seront réhabilités dans le courant de ce mandat. L'immeuble du château sera

réhabilité pour créer 7 nouveaux logements dont 4 pour des familles. Enfin la Commune crée un écoquartier de 5 logements pour accueillir de nouvelles familles.

De nombreuses familles se sont installées sur la Commune, car bien qu'isolée, une école, un magasin de producteurs locaux, une poste, un commerce de bar restauration, une ludothèque et une bibliothèque municipale sont à leur disposition. Cette école rurale propose grâce à ses instituteurs un projet éducatif global et une richesse d'enseignement grâce aux 2 classes uniques, au mélange d'enfants d'âges différents, à la multiplicité des activités scolaires et extra scolaires.

En 2023 la Commune a prolongé les activités du centre de loisirs vers les activités extra scolaires. Ainsi le centre est ouvert à tous les enfants de 3 à 12 ans tous les mercredis et 1 partie des vacances scolaires.

### **Bilan 2021/2024 DU PEDT et des projets pédagogiques inhérents :**

*Au cours de ses 3 années passées, les activités périscolaires se sont pérennisées et enrichies de nouvelles interventions extérieures.*

*La direction du CLSH est toujours réalisée par Ketty Levallet détentrice d'une MAÎTRISE STAPS ENSEIGNEMENT, et d'un DEA sur les facteurs de la performance motrice, Directrice de centre de loisirs pour l'association « Cap Evasion » et secrétaire de mairie.*

*Un directeur adjoint de centre pour les activités périscolaires a été employé depuis 2023 : TERENCE MOUREAU. Doté d'une solide expérience avec un BAFA – En formation BPJEPS en 2025.*

- *Le CLSH a investi dans du matériel éducatif et a su développer des partenariats avec des associations et intervenants locaux :*
- *La Ludo Brousse et la Bibliothèque municipale pour des prêts de jeux et de livres.*

### **Locaux à disposition :**

Locaux de l'école communale et une salle enfance jeunesse sur la place principale du village.

### **Personnels :**

#### **Périscolaire :**

2 adjoints d'animation qui s'occupent des petits en collaboration avec les instituteurs.

1 adjoint technique qui s'occupe de l'entretien des locaux.

1 adjoint technique qui s'occupe de la cantine.

#### **Extrascolaire :**

1 Directeur Adjoint

2 Animateurs BAFA sur les vacances

1 Animateur en cours de formation BPJEPS - Stagiaire

### **Associations :**

- **Ludobrousse** : La ludothèque de Revest des Brousses prête régulièrement un fond de jeux au CLSH, La Ludobrousse est un vrai partenaire actif au titre de l'enfance, proposant de nombreuses activités sur lesquelles le centre peut s'appuyer notamment sur le temps de pause méridienne.
- **Bibliothèque municipale sous convention avec les bibliothèques pour tous** : prêt de livres et organisation régulièrement des lectures aux enfants. La bibliothèque

organise régulièrement des actions en faveur des enfants auxquelles le centre participe.

- **Bénévoles** : certains bénévoles interviennent dans le cadre des activités scolaires. C'est le cas, notamment, de Monsieur Jean-Pierre DUPONT Artiste –Peintre et ancien professeur d'arts plastiques.

**Public concerné** : nombre total d'enfants : 31

**Niveau maternelle** : moins de trois ans : 6

**Niveau maternelle** : entre trois et cinq ans : 7

**Niveau élémentaire** : 18

Pour les activités extra scolaires : - de 6 ans : 8 et + de 6 ans jusqu'à 12 ans : 20

**Périodes de la journée et/ou de la semaine concernées par le projet pédagogique du centre de loisirs pour les activités périscolaires** : Accueils périscolaires du matin de 8h00 à 9h00, du méridien de 12h à 13h30 et le soir de 16h30 à 18h00 des lundis, mardi, jeudi et vendredi.

**Pour les activités périscolaires** : Les Mercredis de 8h à 18h – Pendant les vacances scolaires – 1 semaine à la Toussaint – 1 semaine en hiver – 1 semaine à Pâques – 1 mois en juillet. Du lundi au vendredi de 8h à 18h.

#### **Projet éducatif partagé par les partenaires :**

L'objectif est toujours « *apprendre le bien vivre ensemble* » dans la culture de la différence. Apprendre aux enfants à devenir responsables et autonomes dans le respect des différences, tout en essayant de canaliser leurs émotions et leurs énergies au travers de jeux de rôles, du sport, de la lecture et d'activités créatives.

Le constat des équipes est que les enfants, dès le plus jeune âge sont confrontés à des situations agressives, violentes. Les situations d'intolérance – d'homophobie, grossophobie, différences de culture et de point de vue exprimées de façon agressive sont constatées même chez les plus petits à partir de 4 ans. Les réseaux sociaux et les jeux vidéo sont bien sûr en grande partie responsables de cette situation et nous constatons une démission des parents. Il convient de revenir à l'enfance et à son insouciance mais également de ne pas se voiler la face, les enfants retourneront vers ces réseaux. Il faut donc leur offrir une autre vision. Une autre possibilité d'évoluer.

**Pour réussir cet objectif ; 3 axes :**

#### **Axe 1 : ENCOURAGER LE LIEN ET LA DIFFERENCE PAR LE JEU ET LA LECTURE**

Cet axe est clairement une volonté du centre depuis plusieurs années, car, grâce à la mobilisation financière de la Commune, le centre accueille dans ses locaux les activités de l'association Ludobrousse, ludothèque itinérante et la bibliothèque municipale.

La Ludobrousse intervient une fois par mois sur la pause méridienne en apportant des jeux qu'elle laisse pour un mois et en faisant une animation autour de ces jeux. Cela permet aussi

d'identifier les besoins. Les bibliothécaires bénévoles laissent des livres en prêt aux enfants. Les animatrices du centre de loisirs identifient les besoins des enfants.

Le Centre se déplace avec les enfants des activités périscolaires dans les locaux de la Ludobrousse. 1 à 2 fois par mois. Des jeux de rôles y sont programmés en lien avec notre objectif. Le centre accueille des enfants d'autres Communes qui vivent des situations différentes et sont un atout pour cultiver la différence.

Le centre se déplace lors des vacances dans une ville, afin de connaître les codes de la ville. A chaque fois autour d'un projet sportif : escalade, trampoline, randonnée.

Une action culturelle est en cours de montage.

Enfin grâce au projet de la bonne tablée solidaire avec l'auberge de la petite casserole, les enfants vont le vendredi manger dans ce restaurant inclusif. L'Auberge fait travailler 4 personnes jeunes en situation de handicap. Les enfants se font servir par eux, apprennent à les connaître essaye de comprendre les actions menées dans le cadre de l'Auberge.

## **Axe 2 : CITOYENNETÉ ET ENVIRONNEMENT**

Développer des activités liées à la citoyenneté et à l'environnement. Il s'agit de la mise en place d'actions visant à l'éveil à la citoyenneté et à l'observation du milieu. Cet axe sera surtout développé sur l'accueil périscolaire du matin. Ainsi le « bonjour » du matin va se transformer en véritable dialogue entre enfants et adultes afin de connaître l'état d'esprit dans lequel chacun se trouve et afin d'anticiper certaines situations anxiogènes et stressantes. Une observation quotidienne du milieu va permettre d'établir une connaissance accrue des saisons, de la météo inhérentes aux saisons, de l'évolution de la nature qui nous entoure et des activités qui y sont liées. (*Exemple : présence de montgolfières ou parapentes selon certaines conditions météorologiques etc...*). Un jardin pédagogique est mis en place juste à côté de l'école. Grâce aux financements communaux les enfants du centre ont pu planter des arbres fruitiers notamment.

Concernant le centre pour les activités extrascolaires, même objectif, les formules de politesse sont intégrées dans la gestion quotidiennes des règles de savoir vivre ensemble.

Un travail important est effectué en sortie sur le land art, activité qui passionne les plus jeunes. Des travaux de collaboration autour du thème « créer un village idéal » sont proposés. Le land art développe la créativité et la coopération, oblige les enfants à avoir un regard différent.

## **Axe 3 : ÉDUCATION AU GOÛT ET À LA SANTÉ**

Développer les pratiques sportives et modifier les comportements alimentaires en encourageant la découverte culinaire. Le constat national du nombre croissant d'enfants en surpoids du fait de mauvaises habitudes alimentaires et de l'augmentation de la sédentarité a incité les animatrices du centre à réaliser un travail sur la pause méridienne autour du goût et de la pratique sportive. L'objectif est de redécouvrir des saveurs et de rééquilibrer les apports alimentaires trop riches.

Le projet de la bonne tablée solidaire avec l'Auberge de la Petite casserole permet aux enfants de manger dans un restaurant « comme les grands » et de goûter de bons produits cuisinés par des chefs.

Dans ce même temps d'accueil périscolaire du midi et afin de réintégrer le temps scolaire sereinement, les enfants auront la possibilité de pratiquer des activités sportives. Des panneaux de basket-ball ont été installés dans la cour de récréation. Des tricycles et des parcours pédagogiques sur la sécurité routière vont aussi dans ce sens. Enfin les animatrices organisent des jeux traditionnels et anciens (balle aux prisonniers, Loup, déguisements et jeux de rôles, marelle, osselets).

Sur le temps extrascolaire, nous avons pris en stage Tsivery qui fait un BPJEPS entraînement sportif. Son objectif est de faire découvrir les pratiques sportives aux enfants. De développer leur curiosité par rapport au sport et au bien-être.

Des équipements sportifs ont été installés sur l'aire d'accueil comprenant : un vélo un mini trampoline et un mur d'escalade. Des soirées football sont organisées.

Enfin une enquête dans le village a été créée par la Municipalité, afin que les enfants découvrent le village de façon ludique.

Tous ces axes sont en lien avec le projet pédagogique de l'école.

**Indicateurs quantitatifs** : nombre d'enfants inscrits et régularité de participation des enfants

**Indicateurs qualitatifs** : Production d'articles pour le bulletin municipal, intérêt des enfants à suivre les activités, intérêt des animatrices à mener les activités et à se former.

**Evaluation : Chaque année un comité composé :**

Du Maire, de la Directrice du centre, du Directeur Adjoint, des adjointes d'animation, des Instituteurs, du Directeur de la Ludobrousse, de la responsable de la bibliothèque se regroupe. Le projet est évalué, nous constatons ce qui a fonctionné, ce qu'il faut améliorer. Certains professionnels peuvent être invités. Des formations au personnel sont proposées.

**GRILLE TARIFAIRE :**

**Accueil du matin de 8h00 à 8h30 : 1 €**

**Accueil du matin de 8h30 à 9h00 : Gratuit**

**Accueil du midi de 12h00 à 13h30 : Gratuit (sauf prix du repas)**

**Accueil du soir de 16h30 à 18h00 : 3 €**

**Pour les activités extrascolaires : de 4€ à 6 € la journée en fonction du quotient familial**

**Modalités : Inscription et paiement à la Mairie tous les matins de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi. Nécessité de s'inscrire par période pour les programmations des activités.**

**La Directrice :**  
**Ketty LEVALLET**

**Le Maire**  
**Muriel GARAU**